

URPS INFOS

Informier et agir

urps
CHIRURGIENS
DENTISTES NOUVELLE
AQUITAINE
L'union par l'action

Décembre 2020 • n°10

édito

Nous avons sollicité l'ARACT (Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail) afin de vous interroger. En effet, l'ARACT Nouvelle-Aquitaine s'intéresse depuis peu aux professions libérales de santé (on se préoccupe enfin de bien-être professionnel !) et notre profession a été retenue pour développer une étude...

Ce fut un grand succès, puisque sur 3 300 chirurgiens-dentistes, **vous avez été 573 à nous répondre** : soit un retour de plus de 17%. C'est dire s'il y a une attente sur le sujet !

Les résultats marquants vous sont communiqués dans cette lettre. Ceux-ci datent de la période « Anté-COVID ». Ils vont devoir être analysés à l'aune de nos nouvelles conditions d'exercice.

Quelques points à souligner : parités concernant le sexe et le lieu d'exercice (urbain/rural).

Vous êtes globalement satisfaits de votre qualité de vie au travail mais le détail nuance cette impression. Le climat social ressenti modère cette satisfaction.

Il semble que le management de l'équipe, salariés ou confrères, soit difficile. On remarque un manque de formation, de connaissance, de savoir-faire qui vous handicape souvent. D'une façon générale, vous vous sentez impactés par la pénibilité de votre travail (santé physique et psychologique), avec un sentiment d'insécurité pour beaucoup.

La pression de la clientèle est aussi une lourdeur dans votre vie professionnelle.

Une démographie professionnelle faible vous soumet à la pression de la demande. Votre vie professionnelle impacte négativement votre vie personnelle ce qui découle finalement des observations précédentes. En revanche, vous vous investissez avec succès dans votre développement professionnel.

Nous avons pu constater que votre qualité de vie au travail est importante, d'autant plus que les aspects négatifs seront accentués par les nouvelles obligations sanitaires.

À nous de vous proposer des actions pour que puissiez l'améliorer. Merci encore de vos réponses.

**Votre
qualité
de vie
au cabinet
dentaire :
un enjeu
majeur pour
votre URPS !**



Dr Jean Desmaison
Président de l'URPS



Double casquette : soignant-chef d'entreprise, quel équilibre ?

Malgré nous, nous portons une double casquette soignant - chef d'établissement ayant à gérer seul ou en groupe nos cabinets et notre ou nos salariés. Qu'en est-il de notre capacité à faire face aux défis que la gestion de nos cabinets nous impose ?

Il n'est pas question ici de porter un jugement sur nos activités ou de faire de nous des entrepreneurs purs et durs, mais bien de connaître le regard que la profession porte sur elle-même à ce sujet. C'est dans ce but que l'URPS, avec l'accompagnement de l'ARACT, a réalisé une enquête sur la Qualité de Vie au Travail (QVT) auprès des chirurgiens-dentistes libéraux de Nouvelle-Aquitaine. Nous avons recueilli 573 réponses (48% de femmes, 53% de cabinets urbains).

Enquête

573

chirurgiens-dentistes
de Nouvelle-Aquitaine
ont répondu à l'enquête

48% de femmes,
53% de cabinets urbains.

D'un point de vue général, vous estimez que la Qualité de Vie au Travail (QVT) passe essentiellement par :

- de bonnes relations humaines au cabinet et/ou avec les patients ;
- un équilibre entre vie privée et vie professionnelle ;
- une pratique en adéquation avec votre éthique.

Seuls 3 praticiens sur 10 trouvent leur QVT satisfaisante et 2 sur 10 estiment leur QVT insatisfaisante.

Lorsque nous analysons cette dichotomie entre soignant et chef d'établissement, le constat est franc.

Sur leur rôle de soignant, 8 praticiens sur 10 estiment que :

- leur travail est apprécié et reconnu à sa juste valeur,
- leur activité est agréable et variée,
- l'orientation de leur pratique est satisfaisante,
- leur pratique s'améliore chaque année.



**Nous ne nous voyons pas
comme de bons « managers » :
seul un quart d'entre nous estimons
être efficaces dans ce domaine.**



En revanche, nous ne nous voyons pas comme de bons « managers » : seul un quart d'entre nous estimons être efficaces dans ce domaine.

Lorsque notre équipe est constituée, notre activité se déroule globalement de manière satisfaisante. En contrepartie, sans distinction rural/urbain, nous rencontrons des difficultés à recruter de nouvelles assistantes ou des collaborateurs.

Bien plus grave, cette organisation concilie difficilement travail et vie privée et encore moins travail et santé psychologique et physique. Il en ressort un équilibre précaire entre notre santé et la gestion de nos activités.

Cela nous montre la difficulté de porter cette double casquette et l'insuffisance de formation et d'accompagnement dans ce domaine. Voilà un axe de travail qu'il serait bénéfique d'approfondir afin d'éclairer les soignants dans leur rôle de chef d'établissement...



Dr Jean-Nicolas Roldan
Vice-Président de l'URPS

de vie au travail



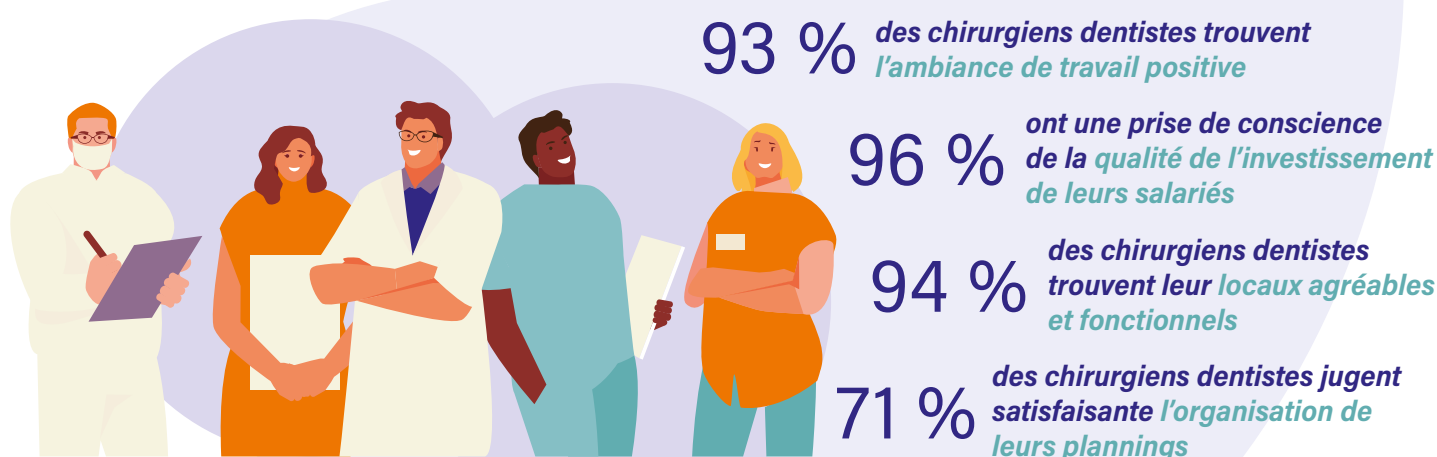
On a aussi de quoi positiver !

Les sondages et statistiques sont souvent utilisés pour appuyer des critiques, des dysfonctionnements ou bien à des fins électoralistes. On pourrait faire de même avec les résultats de l'enquête sur la Qualité de Vie au Travail en cabinet dentaire, en mettant en avant la difficulté des chirurgiens-dentistes à associer leurs vies professionnelles et personnelles ou bien celle à trouver des remplaçants.

La période de pandémie que nous traversons et ses implications au sein de l'organisation de nos cabinets pourrait aussi déformer négativement notre vision et notre analyse des résultats obtenus lors de cette enquête.

Et pourquoi ne pas plutôt choisir de positiver ?

Nous sommes tout de même 99 % à juger la qualité de vie au travail au sein de nos cabinets comme importante, alors mettons en avant les chiffres favorables de cette étude.



Certes, des points d'amélioration existent... Malgré ce qu'il se passe actuellement, les nouveaux protocoles sanitaires mis en place dans notre profession et leurs conséquences sur notre gestion, nous devons garder en tête ces chiffres, ils nous réconfortent et doivent nous permettre de maintenir notre motivation professionnelle.

L'URPS se félicite de vous représenter, chirurgiens-dentistes femmes, hommes, libéraux, fiers de leur travail et satisfaits de leur qualité de vie au travail, et continuera à faire tout son possible pour que cela persiste.



Dr Sébastien Abin
Secrétaire Général de l'URPS



Éducation thérapeutique du patient le chirurgien-dentiste a toute sa place

3 questions à... Michel Chapeaud, Président d'ETHNA - Éducation THérapeutique du patient en Nouvelle-Aquitaine

Pouvez-vous nous présenter les principales activités de l'association ETHNA ?

ETHNA (Éducation THérapeutique en Nouvelle Aquitaine) a pour vocation d'améliorer l'accompagnement vers l'autonomie des personnes atteintes de maladies chroniques grâce à des programmes d'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP). L'association existe depuis 2018 et est soutenue par l'Agence Régionale de Santé. Nous ambitionnons d'être l'interlocuteur régional du développement de l'ETP en Nouvelle Aquitaine.

Notre plateforme s'attache à des aidants partenaires dans les démarches d'ETP afin de valoriser les compétences des patients et d'améliorer les synergies des coopérations en santé.

Notre plateforme s'inscrit dans une démarche globale d'évolution des pratiques et d'accompagnement du patient dans son parcours de santé.

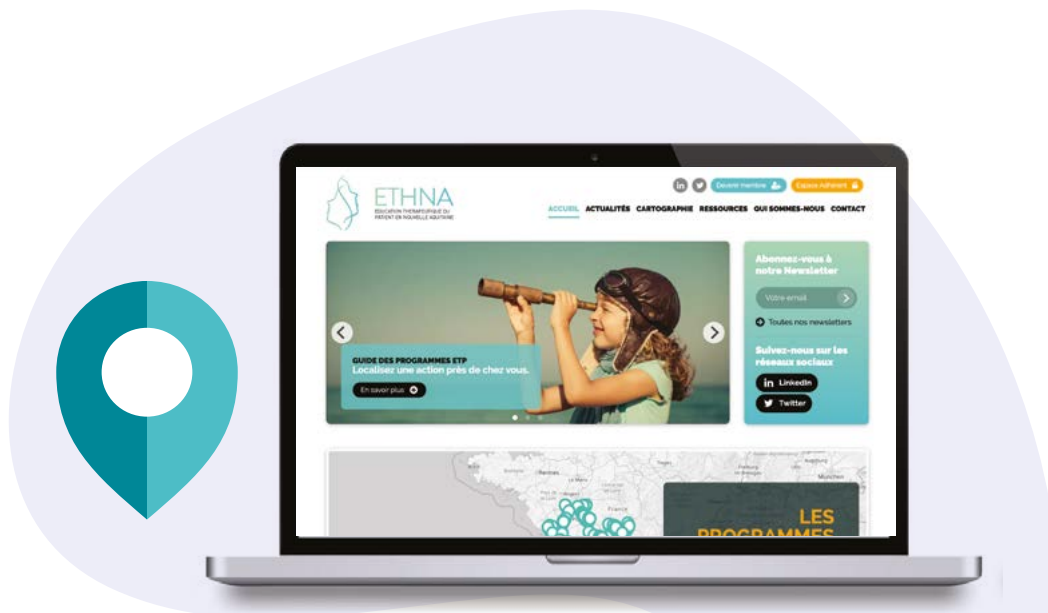
Elle présente la caractéristique majeure et rare de rassembler des usagers et des professionnels de santé qui travaillent ensemble sur des thèmes communs.

ETHNA, un acteur de la dynamique de Santé Publique au carrefour de l'offre de soins et de la promotion de la santé.

Il nous paraît d'ailleurs essentiel de faciliter la mise en réseau : nous voulons être l'interlocuteur de tous les acteurs, faciliter leurs échanges et plus globalement les fédérer sur des projets qui nous paraissent essentiels.

Les missions d'ETHNA en ETP sont de :

- Donner leur place aux patients et à leurs proches dans les démarches d'ETP***
- Faciliter la mise en réseau de tous les acteurs de l'ETP***
- Améliorer la visibilité de l'ETP en région***
- Développer les bonnes pratiques en ETP***



À votre avis, en quoi l'Éducation Thérapeutique du Patient concerne aussi le chirurgien-dentiste ?

 <https://ethna.net/programmes>

La personne malade chronique que je suis sait à quel point l'ETP constitue une aide puissante pour m'aider à lutter contre mes pathologies et leurs conséquences.

Par ailleurs, dès mon plus jeune âge, les chirurgiens-dentistes qui m'ont reçu ne m'ont pas seulement soigné mais ont également saisi cette occasion pour m'éduquer. C'est une évidence rarement soulignée : ce mantra que je me récite tous les jours quand je m'approche de ma brosse à dents, je sais d'où il vient (rires).

D'un autre côté, le rôle des chirurgiens-dentistes est rarement évoqué lors des programmes d'ETP. Il s'agit là d'une situation paradoxale et je ne peux qu'appeler les personnes qui me lisent à agir pour se joindre aux équipes existantes et intervenir pour le bien des personnes malades.

Nous avons vocation à vous répondre et à vous aider et je serais personnellement extrêmement heureux de voir se lancer des initiatives de votre part.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous ! Voici notre adresse e-mail : contact@ethna.net.

Quelles ressources proposées par ETHNA peuvent intéresser le chirurgien-dentiste ou ses patients ?

Le site internet de la plateforme ETHNA propose une géolocalisation des actions d'ETP au plus près de chez soi et selon sa pathologie.

Des séances éducatives individuelles ou le plus souvent avec d'autres personnes qui partagent les mêmes préoccupations sont proposées gratuitement. Ces ateliers sont utiles pour apprivoiser la maladie, reprendre confiance en soi et retrouver plaisir à vivre en intégrant au mieux la maladie dans une vie quotidienne.

Sur notre cartographie, chaque fiche descriptive permet de contacter le coordinateur de programme afin que vous puissiez initier des collaborations en pluridisciplinarité et orienter vos patients vers ces dispositifs.

Pour en savoir plus sur l'ETP...

L'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) vise à accompagner les patients et leur entourage afin de les aider à gérer au mieux leur maladie chronique, dans le cadre d'un parcours de soins global.

L'ETP est une démarche qui favorise la pluridisciplinarité et les échanges interprofessionnels. Toutefois, les chirurgiens-dentistes en sont encore écartés, alors même que des maladies telles que l'anorexie, l'obésité, le diabète, ont des incidences sur la santé bucco-dentaire et nécessitent un suivi personnalisé.

Il est donc urgent que les chirurgiens-dentistes s'initient à l'approche de l'ETP, se sentent légitimes dans le cadre de cette démarche et y prennent toute leur place.

Un dossier documentaire est disponible sur le site internet de la Haute Autorité de Santé (HAS).



ISIDORT

PROGRAMME DE DÉPISTAGE DE L'APNÉE DU SOMMEIL DE L'ENFANT

Apnée du sommeil chez l'enfant Participez au dépistage

ISIDORT est un programme de dépistage de l'apnée du sommeil chez l'enfant en Nouvelle-Aquitaine, fédérant les Unions Régionales des Professionnels de Santé.

Le rôle du chirurgien-dentiste

Le dépistage, le diagnostic et le traitement du SAHOS chez l'enfant impliquent de nombreux spécialistes dont le chirurgien-dentiste. Il est en mesure de repérer un SAHOS (faciès adénoïdien, profil rétréci classe II, béance antérieure...) et d'adresser les enfants chez les spécialistes. La précocité de cette étape est majeure afin d'initier la prise en charge au plus tôt.

Le chirurgien-dentiste, et/ou l'orthodontiste, peuvent participer directement à la prise en charge : interception, rééquilibrage des habitudes de vie (tétine, pouce, biberon, mastication...).

Le Dr Nathalie Delphin, élue de l'URPS
Chirurgiens-dentistes, a notamment contribué
à l'élaboration des outils pratiques destinés aux
professionnels de santé.



« **Tout praticien peut et doit
dépister l'apnée du sommeil
de l'enfant. S'intéresser au
programme ISIDORT permet
d'avoir les outils pour le faire.**



Les outils pratiques du programme ISIDORT

En vous rendant sur le site internet www.isidort.fr, et en cliquant sur l'onglet « Professionnels », vous pourrez accéder aux outils du programme ISIDORT.



1/ Des affiches
et des flyers,
pour informer
et sensibiliser
vos patients
dans votre salle
d'attente



2/ Un guide
pour les
professionnels
de santé pour
mieux dépister
ce trouble



3/ Le questionnaire
dédié au dépistage
et à l'orientation des
patients

Des conseils sur le sommeil des enfants sont par ailleurs accessibles pour vous aider dans l'information auprès des parents. A noter que l'ensemble de la communication sur les patients se fait via l'adresse mail sécurisée dédiée : isidort-urps@na.mssante.fr



En savoir plus : www.isidort.fr



Nouvelle organisation sur nos territoires Tout savoir sur les CPTS

Les 10 URPS de Nouvelle Aquitaine se mobilisent en faveur du déploiement des CPTS - Communautés Professionnelles Territoriales de Santé - sur la région.

Hélène Fortin, chargée de mission en santé publique à l'URPS Chirurgiens-dentistes, a participé à la conception d'un site internet dédié aux professionnels de santé.

« Une CPTS est une nouvelle forme d'exercice coordonné proposée aux professionnels de santé à l'échelle d'un territoire défini. Elle vise notamment à mieux répondre aux besoins en santé de la population.

La création d'une CPTS nécessite la formalisation d'un projet de santé par les professionnels de santé. Afin de les aider dans cette démarche, le site internet www.cpts-na.org a été créé.

Ce site permet de découvrir les principes de fonctionnement d'une CPTS tout en accédant à des outils méthodologiques pour la mettre en place. Cette plateforme est également le guichet de dépôt d'une lettre d'intention auprès de l'ensemble des délégués territoriaux ARS, CPAM, MSA et URPS, première étape dans la formalisation d'un projet de CPTS.

Par ailleurs, l'URPS Chirurgiens-dentistes reste à la disposition des praticiens pour leurs questions sur cette forme d'organisation ou pour les renseigner sur les CPTS en projet sur leur territoire. »



En savoir plus : www.cpts-na.org



CPTS
Nouvelle-Aquitaine

Test
Testez vos connaissances sur les CPTS



Brèves

À voir ou à revoir !



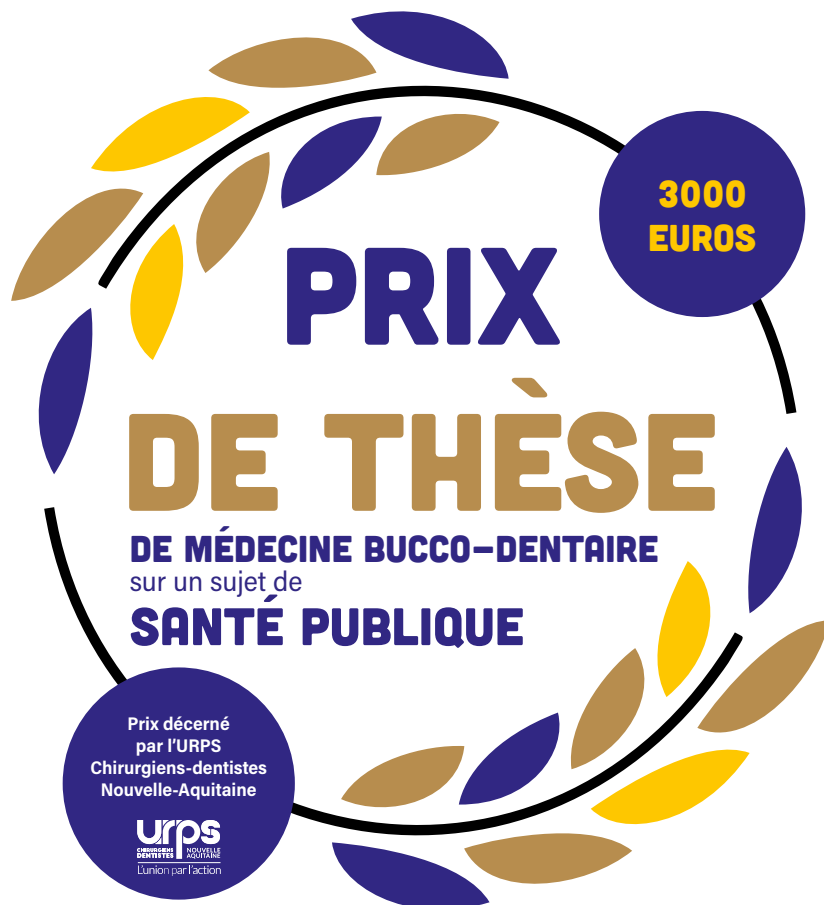
Découvrez la série « Portraits de praticiens » qui donne la parole à 5 jeunes praticiens, Charline, Mathieu, Julia, Xavier et Raphaëlle, qui témoignent de leur parcours et de leur installation en zone sous-dotée.

 [Sur la chaîne YouTube URPS CDALPC](#)



Restez informés des actualités de votre URPS

Abonnez-vous à notre newsletter sur le site urps-chirurgiensdentistes-na.fr
Suivez-nous sur les réseaux sociaux :
Facebook :
[@urps.Chirurgiens.Dentistes.Nouvelle.Aquitaine](https://www.facebook.com/urps.Chirurgiens.Dentistes.Nouvelle.Aquitaine)
Twitter : @URPSCDNA



Prix de thèse URPS : Odontologie et Santé publique

Cette **première édition du prix de l'URPS CD NA** distingue des thèses d'étudiants inscrits à l'UFR d'Odontologie de l'Université de Bordeaux, pour des travaux axés principalement sur la santé publique en médecine bucco-dentaire. Parmi 3 nominés, le lauréat se verra attribuer un prix de 3000 €.

Les thèses doivent avoir été achevées et soutenues entre le 1^{er} septembre 2018 et le 31 décembre 2020.

La remise de prix est prévue à l'occasion des Journées des Sciences Odontologiques de l'Université de Bordeaux, début avril 2021.

Date limite de dépôt des candidatures : 22 janvier 2021.

Vous connaissez des étudiants en Odontologie, faites-leur savoir !

 [En savoir plus : urps-chirurgiensdentistes-na.fr](http://urps-chirurgiensdentistes-na.fr)

urps
CHIRURGIENS
DENTISTES NOUVELLE
AQUITAINE
L'union par l'action

**URPS Chirurgiens-Dentistes
Nouvelle-Aquitaine**

Immeuble Le Fénelon
1 allée Le Fénelon
33370 TRESSES
Tél : 05 33 09 36 39

urps-chirurgiensdentistes-na.fr